

Avis public

MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2021 AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception pour l'année 2021 comprenant les taux de la taxe foncière, la tarification pour l'aqueduc, l'égout, l'assainissement et les ordures, ainsi que d'autres tarifs a été complété et est déposé au bureau de la municipalité de Tadoussac.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxe dans un délai imparti.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Donné à Tadoussac, ce 26 février 2021



Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe

